

**Forum Udice 2023**  
**Synthèse des tables rondes**

**Table ronde 1 *As open as possible, as closed as necessary: a conversation on scientific diplomacy, research security and « smart cooperation »***

La première table ronde, animée par Karine Samuel, Vice-Présidente Relations Internationales de l'Université Grenoble Alpes, était consacrée à la diplomatie scientifique et à la sécurité de la recherche.

Les différents intervenants ont partagé leur point de vue sur les questions suivantes : comment améliorer le dialogue sur la diplomatie scientifique, la coopération et la sécurité de la recherche entre les gouvernements et les universités ? Comment clarifier les lignes directrices des gouvernements en matière de collaboration internationale ? Comment mieux évaluer les risques dans un contexte de crise permanente ? Comment mieux utiliser l'expertise des universités de recherche pour appréhender ces risques ?

Dans son discours d'ouverture Valérie Brisset, directrice adjointe de la direction de la diplomatie d'influence au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a présenté les orientations et les actions de la politique française de diplomatie scientifique. La France souffre d'un déficit de reconnaissance internationale en tant que nation scientifique et le dialogue entre les acteurs politiques et académiques est essentiel pour définir et promouvoir une offre scientifique française visible et attractive. Le MEAE souhaite faire d'Udice un interlocuteur prioritaire pour construire cette offre. La diplomatie scientifique française se déploie en outre dans un contexte instable de tensions internationales croissantes, rendant nécessaire un juste équilibre entre ouverture internationale et gestion des risques. Le MEAE dispose d'un ensemble d'outils (réseaux de coopération, financements, opérateurs, appui aux stratégies des établissements) pour mettre en œuvre cette stratégie.

La discussion en table ronde a permis à quatre intervenants d'exprimer leur vision des enjeux de la diplomatie scientifique et de la sécurité de la recherche du point de vue d'universités de recherche intensives.

Elle fait ressortir les enseignements suivants :

- Le besoin de sécuriser la recherche scientifique est indéniable et reconnu par l'ensemble des acteurs, aussi bien politiques qu'académiques. La sécurité de la recherche est un élément important de la sécurité nationale ; la défense des intérêts nationaux passe donc également par la protection de la recherche et nécessite une articulation entre politique nationale et pratiques locales.
- Les acteurs scientifiques – universités en tête – doivent s'organiser pour être en mesure d'une part de conduire ce dialogue avec les autorités et d'autre part d'anticiper, évaluer et répondre aux risques. Le partage de l'information entre ministères, entre les ministères et les universités et au sein des universités doit être amélioré afin notamment de clarifier les processus de décision.
- Le dialogue et la coopération doivent être maintenus non seulement pour l'avancement de la science mais aussi pour partager et promouvoir les valeurs portées par les universités de recherche.

Un des messages forts – porté par Alain Fuchs, Président de Paris Sciences et Lettres portait sur la question de l'autonomie des universités et de leur capacité d'appréciation des risques et avantages de la coopération internationale. Le dialogue indispensable entre les autorités et les acteurs académiques sur ces questions doit permettre à la fois de tenir compte des préoccupations légitimes en matière de sécurité mais aussi de la nature profondément internationale de la recherche et du respect de la liberté académique et de l'autonomie des universités. Sur ce point, la France se situe très en retard des autres grandes nations scientifiques et les universités de recherche appellent les autorités à leur faire davantage confiance.